



CATASTROPHES NATURELLES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES : POUR UNE GESTION DIFFÉRENTE DES RISQUES ET DES CRISES

TABLE RONDE DES DIRIGEANTS DE HAUT NIVEAU

Quatrième responsabilité fondamentale du Programme pour l'humanité

« Il faut prévoir les crises, ne pas attendre qu'elles se déclenchent. » Rapport du Secrétaire général pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire

RAPPEL DES FAITS

Le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire se déroulera les 23 et 24 mai 2016 à Istanbul (Turquie). Les vastes consultations tenues durant trois années auprès de plus de 23 000 personnes de 153 pays font clairement ressortir la nécessité de modifier la manière dont la communauté internationale répond aux besoins humanitaires et aux souffrances, et de renouveler les engagements à l'appui de l'humanité. Istanbul sera l'occasion de faire preuve d'unité et de solidarité à l'échelle mondiale pour faire obstacle et mettre un terme aux souffrances, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour replacer l'humanité au cœur du processus de prise de décisions et d'actions collectives.

Dans le rapport qu'il a préparé pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire, le Secrétaire général des Nations Unies appelle les États Membres et les autres parties prenantes à accepter cinq responsabilités fondamentales qu'il juge essentielles pour mieux servir l'humanité, et à mener une action sur cette base. Son Programme pour l'humanité décrit les principales mesures et réorientations stratégiques nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités. Le Secrétaire général lance un appel aux dirigeants mondiaux réunis au Sommet pour qu'ils s'engagent à donner suite au Programme.

Ce dernier doit définir un cadre d'action, de changement et de responsabilité mutuelle pour mesurer les progrès au cours des trois prochaines années et au-delà.

La Table ronde des dirigeants de haut niveau organisée sur le thème « Pour une gestion différente des risques et des crises » traitera des questions relevant de la quatrième responsabilité du Programme pour l'humanité.

CONTEXTE

Les cyclones, les inondations, les sécheresses, les tremblements de terres et autres risques naturels continuent de faire un nombre considérable de victimes et de provoquer la destruction massive de moyens de subsistance. Au cours des 20 dernières années, les catastrophes causées par des risques naturels ont provoqué la mort de 1,35 million d'êtres humains et touché, en moyenne, 218 millions de personnes chaque année, pour la plupart dans les pays en



développement. Les pertes économiques atteignent à présent entre 250 et 300 milliards de dollars par an. La majorité des risques actuels sont pourtant prévisibles, de sorte qu'il serait possible de prévenir leurs effets catastrophiques.

Entre 2008 et 2014, 184 millions de personnes au total ont été déplacées par des catastrophes soit, en moyenne, 26,4 millions de personnes de plus chaque année. Les changements climatiques provoquant des phénomènes météorologiques plus extrêmes, ces catastrophes deviennent plus fréquentes et intenses, et ont des conséquences humanitaires dévastatrices. El Niño a de très lourdes conséquences humanitaires dans toutes les régions. Les changements climatiques menacent d'entraver le développement économique, d'intensifier l'instabilité et d'accroître les déplacements.

Ces risques doivent-ils nécessairement engendrer de graves souffrances, notamment lorsqu'ils sont récurrents et prévisibles? Le Programme pour l'humanité du Secrétaire général préconise l'adoption de nouvelles méthodes pour gérer les catastrophes et s'y préparer, en faisant face aux risques avant qu'ils ne se concrétisent au lieu d'attendre qu'une crise éclate.

Il reste beaucoup à faire pour comprendre, prévoir et réduire les risques, et pour mener les actions nécessaires dans le contexte d'une collaboration plus étroite entre les organisations humanitaires, la communauté du développement et les spécialistes des changements climatiques. Lorsqu'une crise éclate, il est généralement plus facile de sauver des vies et de réduire les pertes lorsque les capacités et les interventions nationales ont été programmées à l'avance et sont déjà financées. L'aide internationale joue un rôle important, mais elle doit être mieux gérée pour compléter les efforts nationaux. Il est impératif d'investir dans la résilience des populations et dans les capacités de gestion des risques de catastrophes aux niveaux local et national, pour promouvoir une démarche qui est « aussi locale que possible, aussi international que nécessaire ». Il importe, à cette fin, d'établir des procédures bien pensées pour faciliter l'aide internationale, accroître les investissements dans la réduction des risques et forger de nouveaux partenariats, notamment avec le secteur privé. Il faut aussi conclure des accords préalables pour déterminer qui financera les actions prévues et la manière dont les ressources seront acheminées de manière à atteindre rapidement les personnes touchées par les catastrophes.

OBJECTIF

La Table ronde des dirigeants de haut niveau organisée sur le thème « Pour une gestion différente des risques et des crises » fera fond sur les accords mondiaux de 2015 pour assurer une démarche plus collective de la gestion des risques, accroître les investissements dans la préparation et le renforcement des systèmes nationaux et locaux et parvenir à des accords sur un partage clair des responsabilités, les facteurs de déclenchement et la garantie du financement d'interventions précoces.



Dans le droit fil du Programme en faveur de l'humanité du Secrétaire général, les participants à la Table ronde examineront les questions ci-après et s'efforceront d'obtenir des dirigeants des engagements concrets sur différents points :

- Que pourrait-on faire de plus pour améliorer la compréhension, la prévision et la gestion des risques, notamment en resserrant la collaboration des organisations humanitaires, de la communauté du développement et des spécialistes des changements climatiques?
- Que pourrait-on faire pour sensiblement renforcer la résilience des populations locales?
- Comment les intervenants locaux, régionaux et internationaux pourraient-ils améliorer leur collaboration pour renforcer la préparation, les capacités d'intervention et le financement des risques?
- Quelles mesures pourraient être prises pour faciliter la participation du secteur privé à la préparation aux situations d'urgence et aux interventions?

Lorsqu'ils répondront à ces questions, les dirigeants participant à la Table ronde devront présenter des engagements ayant pour effet de concrétiser le Programme pour l'humanité, par exemple sous la forme d'un plan d'action détaillé et d'investissements conçus pour sensiblement renforcer la résilience, la préparation, les capacités d'intervention et le financement des risques, en particulier dans les pays les plus exposés à l'horizon 2020, en exploitant les avantages comparatifs des différents partenaires. Les engagements pourraient concerner l'élargissement des mécanismes de coopération bilatérale pour inclure des capacités à déploiement rapide, l'établissement d'un réseau plus robuste de centres de gestion des crises pour faciliter la coopération dans les régions et entre ces dernières, la création de réseaux nationaux, régionaux et sectoriels pour faciliter la participation du secteur privé à la préparation aux situations d'urgence et aux interventions, le renforcement des partenariats avec les milieux scientifiques et la modélisation des risques pour mieux comprendre et gérer les risques et la création de cadres dédiés au niveau national et régional au dialogue entre les organisations humanitaires et d'autres intervenants.

En menant une action concertée dans un esprit de responsabilisation mutuelle, les dirigeants peuvent s'engager à réduire l'impact des catastrophes sur les populations vulnérables.

FORMAT ET STRUCTURE¹

La Table ronde des dirigeants de haut niveau sera organisée et animée par un président, avec l'appui d'un rapporteur. Elle donnera lieu à l'établissement d'un compte rendu, qui énoncera les engagements individuels et collectifs pris par les participants et présentera la voie à suivre. Le compte rendu de la Table ronde apportera des éléments utiles au compte rendu du Président du Sommet mondial sur l'action humanitaire.

¹ Le format et la structure de cette table ronde restent sujets à modification.



Cette Table ronde de haut niveau durera deux heures, et donnera lieu à des interventions de 35 à 50 dirigeants mondiaux. Chaque dirigeant pourra être accompagné de deux conseillers. Les dirigeants s'exprimeront à partir de sièges attribués (format de la table ronde) et leur intervention ne devra pas durer plus de trois minutes. La Table ronde sera ouverte aux médias et diffusée en direct, notamment sur le Web. L'heure et le lieu de cette session seront prochainement communiqués.

ENREGISTREMENT ET PRÉPARATIFS DE LA TABLE RONDE

Cette table ronde a pour objet de permettre aux États Membres et à d'autres parties prenantes d'annoncer les engagements qu'ils prendront pour assurer des progrès tangibles au regard des recommandations formulées dans la quatrième Responsabilité fondamentale du Programme pour l'humanité. Veuillez manifester votre intérêt pour la table ronde et indiquer la mesure dans laquelle vous envisagez d'y participer en envoyant un courriel à leadersroundtables@whsummit.org au plus tard le 11 mars 2016.

Le secrétariat du Sommet mondial sur l'action humanitaire contactera les États Membres et les autres parties prenantes intéressées au cours des deux prochains mois pour préparer chaque Table ronde des dirigeants de haut niveau, notamment en recensant et en obtenant des engagements concrets en vue de la réalisation de progrès au regard des cinq Responsabilités fondamentales du Programme en faveur de l'humanité. Cette collaboration s'appuiera sur les partenariats déjà forgés avec les États Membres et les parties prenantes et les élargira.